

# La formation aux métiers de l'information documentaire face à l'industrialisation informationnelle

---

Marc BERTIER et Dominique CARTELLIER <sup>23</sup>

## Mots clés

Industrie de l'information / Métiers de l'information-documentation / Formation professionnalisante / Technologies de l'information

## Introduction – Cadre théorique

L'évolution des métiers de l'information documentaire s'inscrit dans un mouvement d'industrialisation et de marchandisation des contenus informationnels et culturels que le développement des Tic a contribué à renforcer, voire accélérer (MIÈGE 2000). L'expression « société de l'information » ou « de la connaissance » est communément utilisée pour désigner ce « nouveau » contexte, dans lequel le développement technologique fait de l'information une ressource essentielle. Plutôt que « société de l'information », B. Miège (et G. Tremblay) utilisent le terme « d'informationnalisation » pour rendre compte de la complexité de ce processus de circulation croissante des flux d'information, lié aux modes de production dominants caractérisés notamment par une compétitivité accrue, l'internationalisation et la libéralisation des échanges commerciaux (MIÈGE, 2008).

Dans ce contexte en forte transformation, les métiers de l'information documentaire évoluent mais sont aussi mis en question. Si les descriptions traditionnelles subsistent, leur traduction dans les activités professionnelles ne sont plus les mêmes. La forte empreinte des techniques numériques contribue au renouvellement et à l'émergence de certains métiers relevant par exemple de la gestion de l'information, de la veille informationnelle, de l'intelligence économique, de la production et du référencement web, visant à une meilleure circulation et valorisation de l'information. Certaines activités n'impliquent plus nécessairement la médiation d'un professionnel. Les contours du champ professionnel de la documentation apparaissent flous et se confondent avec ceux de métiers connexes (de l'information de presse, de la communication) voire plus éloignés (métiers de l'informatique). Ces questions sont abondamment abordées dans la presse professionnelle. C'est en particulier l'objet du dossier « baromètre 2016 emploi et compétences » établi par la revue *Archimag.com* (ARCHIMAG, 2016).

La présente contribution porte sur l'évolution des formations aux métiers de l'information documentaire, en lien avec les mutations des métiers de la documentation. Tributaires des transformations de ces derniers et plus globalement de ce processus d'informationnalisation, dans quelle mesure, le reflètent-elles, voire contribuent-elles aussi à son renforcement ? Quelle est l'empreinte des processus de technicisation et de rationalisation qui caractérisent notamment l'industrialisation ? Quelle conception de l'information traduisent-elles ? Le cadre théorique dans lequel nous nous situons est celui des travaux sur l'industrialisation de la culture et de l'information (MOEGLIN, 1998 ; MIÈGE, 2017).

Dans l'ensemble de l'offre de formation dans le champ de l'information-documentation, nous limitons notre analyse à des niveaux et des modalités particulières de cursus (principalement DUT et licences professionnelles). Nous nous intéressons ainsi aux formations dites

---

<sup>23</sup> MCF et HDR, IUT2 Grenoble GRESEC, Université Grenoble-Alpes2.

professionnalisantes, c'est-à-dire incorporant une part importante d'apprentissage de techniques professionnelles opératoires, par opposition aux formations dites générales ou généralistes dans lesquelles l'enseignement est principalement axé sur l'acquisition de connaissances générales, conceptuelles, théoriques. De plus, nous nous limitons au niveau de formation de cadre intermédiaire, aussi identifié comme « bac+2 » et « bac+3 ».

La délimitation du terrain suivant les domaines couverts par les formations est évidemment moins nette dans la mesure où le choix des domaines couverts (information documentaire, bibliothéconomie, communication, informatique, ...) et leur équilibre, dans le cas des licences professionnelles, est une initiative de l'établissement.

Après une présentation de la méthodologie nous exposerons les résultats liés à l'analyse des formations concernant d'une part les métiers auxquels elles préparent et d'autre part certaines évolutions de leurs contenus. Enfin, nous nous interrogerons sur les tendances qui se dégagent.

## Méthode

Comme souvent en pareils cas, l'étude du domaine d'activité professionnelle dont il est question ici, demande des éclaircissements terminologiques. Classiquement, ce domaine est décrit comme recouvrant les métiers des bibliothèques (bibliothèques de lecture publique ou bibliothèques spécialisées), les métiers de la documentation y compris de l'information spécialisée, et les métiers des archives (publiques ou privées). Il se distingue des secteurs connexes des médias, de la communication, et de l'informatique (URFIST, 2007). L'expression « Information documentaire » *« apparue dans les années 70 au Québec, est parfois utilisée pour qualifier l'information "utile", quelle que soit sa durée de vie. L'information documentaire regroupe l'information spécialisée et l'information pratique.<sup>24</sup> »*. L'expression « information – documentation » nomme explicitement des activités et nous a donc paru préférable ici. Mais dès que l'on cherche à identifier des métiers, la difficulté de les nommer n'est qu'une question secondaire qui s'ajoute à la difficulté plus substantielle d'en délimiter la réalité. Pour servir de référence aux acteurs institutionnels, professionnels et de formation, divers systèmes ont été proposés visant à normaliser les niveaux de formation, les métiers et les certifications, et leurs dénominations.

Depuis 1969, en France, cinq niveaux croissants de formation (notés V, IV... à I) ont été définis. Pour faciliter la mobilité professionnelle, un cadre européen de certification (CEC, ou EQF pour European Qualification Framework) a été construit et adopté en 2008. Huit niveaux croissants y sont définis numérotés de 1 à 8. Les formations supérieures courtes professionnalisantes que nous ciblons ici, s'inscrivent dans les niveaux français III et II, et européens 5 et 6.

Pour l'identification et la dénomination des métiers, la référence en France a été publiée par l'établissement public Pôle-Emploi, sous le nom de « code ROME », pour Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois. Dans sa version en vigueur en 2017, il liste 14 « grands domaines d'activité », 110 « domaines professionnels », 531 « fiches de métiers » et 10955 « dénominations de métiers ». Une analyse systématique de cette nomenclature nous a permis d'extraire une liste de 26 titres de fiches de métiers relevant très majoritairement du domaine professionnel « K1601 – Gestion de l'information et de la documentation » (Voir annexe 1).

Les correspondances entre les métiers d'une part, et les formations, diplômes et certifications de l'autre sont tenues à jour par la Commission Nationale (française) de la Certification Professionnelle sous la forme du Registre National de la Certification Professionnelles (RNCP). L'exploitation des données de ce registre nous a permis de lister les principales formations délivrant des diplômes ou certifications dans le domaine et aux niveaux qui nous occupent (Voir annexe 2). À partir de cette liste nous avons étudié d'une part les informations publiées dans le registre RNCP (informations établies sous la responsabilité des établissements formateurs eux-mêmes, mais dans un cadre assez normalisé) et d'autre part les principaux documents d'information en ligne développés librement par les établissements. Ces documents ont des objectifs communs de

---

<sup>24</sup> <https://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/node/344#1>

description et de promotion des formations (conditions d'admission, contenus pédagogiques, modalités d'enseignement et débouchés). En revanche, le mode de communication est bien différent. Nous avons analysé les métiers cités dans ces documents comme accessibles (le plus souvent directement) à partir de ces formations, ainsi que les compétences mises en avant comme étant visées.

Un autre élément sur lequel nous fondons notre réflexion est l'analyse de l'évolution du programme pédagogique national (PPN) du diplôme universitaire de technologie, spécialité Information – Communication. Les PPN font l'objet de propositions établies collégalement par l'assemblée des chefs de département ; ils sont ensuite adoptés par les instances de l'enseignement supérieur. L'option qui correspond au domaine professionnel qui nous occupe s'est initialement appelée IDE, pour Information et Documentation d'Entreprise, puis GIDO, pour Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations, et enfin Infonum, pour Information Numérique dans les Organisations. Ces errements dans le choix du nom de cette option sont révélateurs d'une grande difficulté d'affichage en raison de la méconnaissance des métiers et de la faible visibilité du domaine dans la population des lycéens auxquels elle s'adresse. La version actuellement appliquée du PPN a été publiée au bulletin officiel en 2013. Elle est venue alors remplacer la version en vigueur à compter de 2009. La comparaison des versions de 2009 et 2013 du PPN fait apparaître d'abord une importante tendance à l'explicitation. De 72 pages en 2009, le PPN Information – Communication est passé à 216 pages en 2013 !

Les PPN de 2009 et de 2013 traitent la question des compétences de manière sensiblement différente :

- le PPN de 2009 liste (dans son annexe) des compétences au niveau de chacun des (21) modules d'enseignement communs à toutes les options et des modules de l'option (22 pour GIDO) ;
- dès la 2<sup>o</sup> section du document, le PPN de 2013 ajoute à cette vue de détail, une approche globale en définissant un « référentiel[s] d'activités et de compétences » commun à l'ensemble des options et un « référentiel[s] d'activités et de compétences » propre à chacune.

Par ailleurs, dans le PPN de 2013 apparaissent, pour l'option GIDO devenue Infonum, de nouveaux modules qui selon les cas introduisent soit des compétences très précises (comme « référencement Web ») soit une ouverture globale (comme « culture de l'information »).

La dernière source sur laquelle s'appuie notre analyse, est constituée de la formulation des missions ou activités énoncées dans les conventions de stage. Cette formulation est initialement proposée par l'établissement d'accueil, mais pour être validée, elle peut avoir été amendée à la demande de l'établissement. Cette pratique est généralisée dans les départements IC d'IUT. Nous précisons que le travail que nous présentons est aussi le fruit des réflexions menées comme enseignants chercheurs dans le département IC de Grenoble auquel nous appartenons.

## **Résultats, constats**

### **Le numérique au cœur des métiers**

A la lecture des documents de présentation des formations, il nous a semblé pertinent de distinguer trois postures dans l'utilisation des dénominations de métiers et d'activités.

Premier constat, les noms traditionnels de métiers, qu'ils soient généralistes (« archiviste », « documentaliste », etc.) ou plus spécialisés (« documentaliste spécialisé », « iconographe », etc.), restent très fréquemment cités. Mais ils désignent alors, de manière très insistante, les activités professionnelles dans leur réalité contemporaine, c'est-à-dire incluant une très forte composante numérique. La fiche RNCP n°3271 (LP à l'université de Bourgogne) par exemple, cite des métiers classiques « *Il exerce le métier d'archiviste ou de documentaliste spécialisé* » et en même temps introduit des compétences numériques avancées « *Techniques et technologies approfondies : techniques de communication (dont web, réseaux et intranet) ; systèmes de gestion de bases de données ; logiciels spécifiques (GED, archives...)* ». Une deuxième situation apparaît régulièrement où il est fait usage de noms de « nouveaux métiers ». On relève ainsi par exemple :

- « curateur de contenus » - formation documentaliste-multimédias proposée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ;
- « Records Manager » et « Cyber-journaliste » - Licence Professionnelle Mention "Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires", Université Paul Sabatier - Toulouse 3 ;
- « Web rédacteur » - LP Ressources documentaires et bases de données, spécialité Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi supports Domaine : Sciences, Technologie, Santé, Université Paris 13 ;
- Dans une troisième situation, sont indiqués des noms de métiers tout à fait éloignés de l'information - documentation, mais dont l'exercice peut s'appuyer fortement sur des compétences en documentation :
- « Chargé de mission SIG » (SIG pour système d'information géographique) et « Technicien de l'information géographique » - LP Aménagement du territoire et urbanisme option administrateur de données en développement local, Université du Havre ;
- « Responsable en intelligence économique » - DUT IC, option Information numérique dans les organisations.

Ces constats se rapprochent et en même temps se démarquent de ce que note Dominique Cotte (COTTE, 2013) qui dans l'évolution des métiers de l'information – documentation, distingue « les classiques » (métiers dans le prolongement des activités antérieures), « les mutants » (déplacement du cadre d'activité et modification des façons de faire) et « les novateurs » (nouvelles fonctions appelant de nouvelles compétences). Notre constat est un peu différent : dans l'affichage des formations, les métiers traditionnels renvoient toujours à des pratiques professionnelles largement rénovées. Nous en voulons pour illustration l'exemple de la LP MIDEN (Université de Strasbourg) qui dans les débouchés affiche « Métiers traditionnels, avec une spécialisation numérique » et « Nouveaux métiers de l'information numérique ». La troisième situation que nous avons évoquée n'est pas nettement identifiée par Cotte, ou ressort à la fois des « mutants » et « novateurs ».

### **Compétences transversales ou compétences spécifiques ?**

Un terme est très largement utilisé dans le discours des établissements de formation, il s'agit de celui de « *community manager* » (CM). Ici encore, la question de savoir si le métier relève de l'information - documentation peut être posée. Un élément qui nous semble devoir être souligné, est que l'usage fréquent de cette appellation tient à sa forte attractivité actuelle, forte attractivité vis-à-vis des apprenants sans aucun doute, et voire peut-être aussi pour les milieux recruteurs. Au-delà de cet utilisation que l'on pourrait qualifier de « promotionnel », la fréquence de sa citation nous fait nous poser une nouvelle question : dans quelle mesure l'activité de CM n'est-elle pas désormais parfois envisagée non plus comme un métier en soi, mais comme une compétence transversale, au même titre, par exemple, que la bureautique ou une langue étrangère ? Sur ce point, les professionnels et les enseignants du champ de la communication s'attachent à présenter cette activité comme étant à part entière dans leur domaine et ils appuient leur position sur le fait (convaincant) que l'activité de CM exige une bonne appropriation des bases théoriques de la communication. Mais *a contrario*, et dans de multiples champs professionnels comme le commerce par exemple, il est maintenant souvent envisagé que le management de communautés en ligne est une compétence « transversale ». De même, les descriptifs des formations en information – documentation affichent-ils la compétence en CM, comme nécessaire dans l'exercice de l'activité propre de gestionnaire de l'information (numérique).

Dans le même ordre d'idée, on peut par ailleurs remarquer, d'une manière assez similaire mais en quelque sorte en sens inverse, que l'activité, la compétence « recherche d'information », régulièrement présentée comme élément fondamental des savoir-faire spécifiques des professionnels de l'information – documentation, est de plus en plus fréquemment affichée comme compétence transversale. Et en effet, la recherche d'information est signalée dans les compétences générales pour de très nombreuses formations professionnelles de divers secteurs (comme par

exemple la médecine, les formations d'ingénieurs...), supprimant le recours à des documentalistes professionnels.

### **Spécialisation et polyvalence**

L'évolution des programmes de formation, comme celle, en 2013, du PPN de la formation au DUT-IC, option *Information numérique dans les organisations* consiste régulièrement en l'introduction de nouveaux « modules » (un ou plusieurs enseignements liés). Nous constatons que cela correspond, selon le cas, à deux situations à l'opposé l'une de l'autre :

- Dans un premier cas, de nouveaux modules ciblent des savoir-faire techniques précis dont la nécessité nouvellement reconnue (et que nous ne mettons aucunement en doute ici !) conduit à les identifier isolément, alors qu'ils pourraient (ou devraient) s'inscrire désormais comme nouvel élément d'un module déjà existant : ainsi les sujets « Référencement web » et « métadonnées » appartiennent-ils au contenu de « Conception de site Web » ; de la même manière, la « E-réputation » est-elle clairement un thème qui relève de la « Culture numérique ».
- À l'opposé, de nouveaux modules font leur apparition, comme « Culture de l'information », « Economie de l'information », « Culture numérique », « Stratégies numériques » couvrant un nouveau domaine (nouveau dans la formation ou émergent dans la discipline). On constate là un élargissement du domaine couvert par les formations : ainsi « Stratégies numériques » introduit-il dans le programme de formation la question de la stratégie de communication sur les réseaux socio-numériques.

La même tendance à l'élargissement apparaît aussi dans le changement de dénomination de l'option qui est passé de « Gestion de l'information et du document dans les organisations » à « Information numérique dans les organisations ». En effet on passe d'un domaine professionnel défini par une activité (gestion), un objet (information, document) et un contexte (les organisations), à une définition plus surplombante où l'évocation de l'activité a disparu.

Ces observations concernant les descriptifs des formations reflètent un domaine professionnel complexe à appréhender. Des compétences spécifiques traditionnelles (comme la médiation) semblent occultées par les compétences complémentaires requises en lien avec les aspects numériques. Des compétences traditionnelles deviennent transversales, d'autres émergent, communes à différents métiers. Ces évolutions, entre polyvalence et spécialisation, sont bien repérées, en particulier par le milieu professionnel (ARCHIMAG 2017). Le risque sous-jacent peut être que les compétences numériques risquent d'apparaître comme suffisantes et que les métiers risquent de n'être plus repérés qu'à travers celles-ci.

Ces éléments contribuent à brouiller la perception de ce domaine déjà peu visible dont les métiers apparaissent de moins en moins attractifs. Les formations n'hésitent pas à en présenter les aspects non spécifiques les plus attrayants, même s'ils ne sont pas dans le cœur de métier, participant ainsi à ce brouillage.

### **Discussion**

Notre hypothèse était que les formations en information – documentation, et l'évolution des contenus, tributaires de l'évolution des métiers, reflètent le processus d'industrialisation de l'information. Nous nous référons ici à l'analyse de Pierre Moeglin qui s'est intéressé à l'industrialisation de la culture et de l'information à travers plus particulièrement l'exemple de l'éducation. Nous reprenons la définition qu'il en donne (MOEGLIN, 2010) rappelant sa proposition plus ancienne (1998) :

« [...] *l'industrialisation est le fait d'un triple processus de technicisation (investissements techniques pour remplacer le travail humain [...]), de rationalisation (recherche du rendement maximal) et d'idéologisation (diffusion d'un esprit industrialiste imprégné de l'utopie de la croissance illimitée des forces productives et de la mise en question de la propriété individuelle des moyens de production).* »

Yolande Combès (COMBÈS, 2007) explore également « *[Les] perspectives possibles entre industrialisation de la formation et industries culturelles* ». Elle reprend les trois catégories de Moeglin (en substituant toutefois, comme le font aussi d'autres auteurs, le terme de *technologisation* à celui de *technicisation*). Elle précise en particulier (note 6) que « *la rationalisation procède de la standardisation et codification de l'éducation [...]* ».

Si notre analyse n'est que très partielle, plusieurs tendances et pistes de réflexion se dégagent des constats effectués.

Un premier point concerne la tendance des formations professionnalisantes à privilégier l'affichage et l'apprentissage de compétences pratiques, opératoires pour l'utilisation d'outils techniques. Cette *technicisation* des formations est directement liée à la technicisation des métiers de l'information – documentation qui n'est d'ailleurs pas nouvelle. L'informatisation dans le domaine de la documentation a commencé à se développer dans les années soixante, avec d'une part le développement de logiciels documentaires et d'autre part, l'élaboration de bases de données en ligne, permettant l'accès à la référence recherchée, en réponse à l'accroissement des flux d'information et aux impératifs de diffusion rapide, notamment pour l'information scientifique et technique. De même, le processus d'informatisation des bibliothèques est lui aussi bien antérieur au développement et à la diffusion des Tic et il est abordé depuis longtemps dans les formations. Après une première étape d'informatisation, le développement des Tic poursuit et accentue le phénomène de technicisation dans ces secteurs, en accompagnant la transformation des métiers. Dans quelle mesure ce type de formation professionnalisante n'entraîne-t-il pas, à la faveur de cette technicisation, une conception techno-centrée des métiers ?

Un deuxième point a trait au processus de *rationalisation* qui opère dans le domaine des formations en information – documentation de plusieurs manières. Dans le sens précis évoqué par Yolande Combès, la rationalisation, comme standardisation et codification, s'observe ainsi à différents niveaux :

- Les formations s'inscrivent dans le modèle de l'enseignement supérieur international (connu en France sous le nom de LMD, pour licence, master, doctorat). Même si les IUT délivrent principalement un diplôme au niveau bac+2, leurs PPN se réfèrent explicitement au système LMD. De plus, une partie très importante de l'offre de formation visée ici s'inscrit dans le LMD au niveau de la licence professionnelle.
- Comme nous l'avons vu plus haut, les métiers et les emplois, comme les formations font l'objet de répertoires gérés institutionnellement.
- Enfin les contenus des formations sont souvent décrits dans des documents assez normatifs, appelés selon les cas programmes, maquettes, syllabus... Ces derniers, ainsi que nous l'avons indiqué, font apparaître des compétences visées très étroites au niveau de chaque « unité d'enseignement ».

Au-delà de cette dimension d'ordre institutionnel, la rationalisation s'observe également dans les pratiques professionnelles. Florence Thiault évoque ainsi, « *l'apparition de mutations profondes [auxquelles] le professionnel doit faire face : la normalisation de la structuration des documents numériques avec XML, les métadonnées, [...] l'essor des techniques d'indexation [...]* » (THIAULT 2013, p. 60). Le contenu des formations reflète, nous l'avons vu, ces mutations avec l'introduction de modules tels que « métadonnées » ou « référencement web ». La technicité de ces tâches entraîne une spécialisation au niveau des métiers. Par exemple, la LP « Ressources documentaires et bases de données, spécialité Documentation et information scientifiques et techniques, Université Claude Bernard - Lyon 1 » mentionne-t-elle à la fois dans les débouchés visés, le général « documentaliste scientifique » et le très étroit « veilleur dans le domaine des sciences et techniques ». Ainsi dans le « discours de promotion » des formations, de simples tâches se trouvent fréquemment relevées au niveau de métier.

Cette spécialisation participe d'une rationalisation sur un plan organisationnel dans le sens de la recherche d'un meilleur rendement qui va jusqu'au transfert de certaines tâches du ressort des professionnels, vers l'outil technique. Selon F. Thiault (THIAULT 2013, p. 60), « *ces normalisations*

*permettent aux machines d'exploiter les annotations sémantiques dans l'objectif d'une meilleure structuration du web et d'un accès intelligent aux ressources. Le web sémantique pourrait à terme remplacer le documentaliste dans l'analyse de l'information ».*

Le troisième point porte sur le processus d'*idéologisation*, porté par la « société de l'information » et s'appuyant sur la science et la technique » (COMBES, 2007). Nous avons évoqué brièvement la conception techno-déterministe des métiers sous-jacente à leur technicisation. Ce qui est également en jeu est la question de la représentation des outils techniques à travers les programmes des formations et leur mise en œuvre. Bernard Miège (MIÈGE, 2015) souligne ainsi, à l'occasion d'une conférence devant un public de professeurs documentalistes de l'Éducation nationale, que « *le maniement des outils [...] ne donne pas seulement un sentiment de puissance [...], il laisse supposer [...] que la connaissance des phénomènes peut se satisfaire de ce que les pratiques [...] en laissent entendre [...].* » De fait, la tentation dans les formations professionnalisantes courtes n'est-elle pas d'envisager les outils techniques comme une donnée, indépendamment de « pratiques socialement situées » (Miège, 2015) et de stratégies d'acteurs notamment industriels ?

Un autre aspect concerne l'introduction dans les programmes des formations, de nouveaux enseignements généraux comme « Culture de l'information », « Economie de l'information », « Culture numérique », inscrivant la question de l'information dans des problématiques sociales. Ainsi, le PPN IC Information numérique dans les organisations, présente-t-il comme suit le module « Culture de l'information » en termes d'objectifs et de compétences visées :

*« L'objectif du module est d'amener l'étudiant à comprendre la société de l'information, à en saisir les courants et les évolutions, à développer son sens critique et sa culture professionnelle sur les usages, les savoirs et les capacités en jeu dans la société actuelle en mutation.*

*Connaître les concepts et les enjeux de l'information et de la culture informationnelle. Situer les activités professionnelles et personnelles dans le contexte global de la société de l'information. Développer une réflexion critique vis-à-vis de l'information, de ses rapports complexes avec la connaissance et la culture, ainsi que vis à vis des comportements et usages informationnels, des technologies de l'information et des nouvelles dépendances qu'elles suscitent. »* (PPN-IC 2013)

L'affichage est très ambitieux mais le volume horaire de cet enseignement (10h) en 1<sup>ère</sup> année risque plutôt de le faire apparaître comme un simple « vernis ». Surtout, l'équilibre dans la formation au DUT-IC entre les apports théoriques et réflexifs et les enseignements « technologiques » peut faire relativiser l'importance réelle accordée à de tels enseignements. Par ailleurs, les objectifs de l'enseignement « économie de l'information » sont présentés du point de vue de l'entreprise. Enfin, une place non négligeable est faite à la communication (par exemple, « bases de la communication », outils de communication numérique », « stratégie de communication numérique ») dans sa dimension opérationnelle au sein des organisations. Il nous semble ici que l'ouverture nécessaire de ces formations, à des compétences autres que les compétences professionnelles spécifiques (documentaires ou bibliothéconomiques) s'inscrit dans la logique évoquée d'informationnalisation où l'information est une ressource stratégique

Enfin, on peut rappeler les objectifs assignés à ces formations courtes, lors de leur création. Dans le cas des cursus en IUT créés en 1966, il s'agissait en particulier de « répondre au développement économique et social étroitement lié au progrès technologique »<sup>25</sup>. En ce qui concerne les licences professionnelles, créées en 1999, l'objectif était de répondre à la demande de nouvelles qualifications en permettant d'acquérir des compétences professionnelles qui répondent à des besoins et à des métiers clairement identifiés (emplois de « niches »). Aujourd'hui, ces formations (DUT et LP) s'inscrivent dans un mouvement plus général de professionnalisation de l'enseignement universitaire.

## **Conclusion**

Cette analyse de la présentation et de l'évolution des formations courtes dans le domaine de l'information documentaire conduit à souligner plusieurs éléments.

---

<sup>25</sup> René FAVIER, *L'IUT2, quelle histoire ! Grenoble 1966-2016*, PUG, 2016

Ces formations reflètent un domaine professionnel en pleine évolution, tiraillé entre des champs professionnels connexes, et pour lequel les catégories traditionnelles de description des métiers, si elles subsistent, ne sont plus suffisantes.

Elles traduisent le processus d'industrialisation de l'information à travers le poids pris par l'outil technique dans les enseignements, l'organisation des cursus et leur inscription dans des cadres d'emplois normalisés, la spécialisation de certains contenus correspondant à des pratiques professionnelles très spécifiques. Elles sont tributaires aussi de facteurs liés aux objectifs des formations professionnalisantes courtes et aux stratégies des étudiants peu enclins à s'engager dans des domaines d'activités mal connus et considérés comme peu attractif. En ce sens, elles s'inscrivent et participent au processus d'informationnalisation.

## Références bibliographiques

- Archimag (2016), Baromètre 2016 emploi et compétences, supplément au n°295, juin 2016
- Combès Yolande (2007), « Quelles perspectives possibles entre industrialisation de la formation et industries culturelles ? », *Colloque AIERI*, Jul 2007, Paris, France.
- Cotte Dominique et al. (2013), « Les métiers, entre traditions et modernité », *Documentaliste Sciences de l'Information*, 2013/3, Vol. 50, p. 42-59
- Miège Bernard (2000), *Les industries de contenu face à l'ordre informationnel*, Presses universitaires de Grenoble, 2000
- Miège Bernard (2008), « L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information », *tic& société* [En ligne], Vol. 2, n° 2 | 2008, mis en ligne le 03 avril 2009, URL : <http://ticetsociete.revues.org/467>
- Miège Bernard (2015), « Sur quelques apports récents de la recherche, à la connaissance de l'information », *10<sup>e</sup> congrès des enseignants documentalistes de l'éducation nationale*, Limoges, 9-11 octobre 2015 [En ligne] <http://www.congres2015.apden.org/Sur-quelques-apports-recents-de-la.html>
- Miège Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, PUG, Communication en +, 192 pages
- Moeglin Pierre, dir. (1998), *L'industrialisation de la formation – Etat de la question*, Centre national de documentation pédagogique, 1998
- Moeglin Pierre (2010), *Les industries créatives*, Que-sais-je n° 3887, PUF
- Thiault Florence (2013), « Mutations des métiers de l'information – documentation : vers l'émergence d'une culture de l'information numérique », *Les cahiers de la SFIC*, n° 8, printemps 2013

**Annexe 1 – Liste des fiches de métiers du répertoire ROME pour l'information documentaire**

<b>C</b>	<b>14</b>		<b>Gestion administrative banque et assurances</b>
<b>C</b>	<b>14</b>	<b>01</b>	<b>Gestion en banque et assurance</b>
C	14	01	Technicien / Technicienne de gestion électronique de documents -GED-
<b>K</b>	<b>16</b>		<b>Culture et gestion documentaire</b>
<b>K</b>	<b>16</b>	<b>01</b>	<b>Gestion de l'information et de la documentation</b>
K	16	01	Aide documentaliste
K	16	01	Archiviste-documentaliste
K	16	01	Assistant / Assistante documentaliste
K	16	01	Bibliothécaire documentaliste
K	16	01	Chargé / Chargée de veille documentaire
K	16	01	Chargé / Chargée des ressources documentaires
K	16	01	Chargé / Chargée de recherche d'information
K	16	01	Chargé / Chargée d'études documentaires
K	16	01	Cyber documentaliste
K	16	01	Directeur / Directrice de centre documentaire
K	16	01	Directeur / Directrice des ressources documentaires
K	16	01	Documentaliste
K	16	01	Documentaliste archiviste
K	16	01	Documentaliste bibliothécaire
K	16	01	Documentaliste juridique
K	16	01	Documentaliste scientifique
K	16	01	Gestionnaire de bases de données et de ressources documentaires
K	16	01	Gestionnaire de documents d'entreprise
K	16	01	Gestionnaire en documentation
K	16	01	Ingénieur / Ingénieure documentaire
K	16	01	Professeur / Professeure documentaliste
K	16	01	Responsable des ressources documentaires
K	16	01	Responsable du service documentation
K	16	01	Veilleur / Veilleuse documentaire
<b>M</b>	<b>16</b>	<b>03</b>	<b>Distribution de documents</b>
M	16	06	Opérateur / Opératrice de numérisation de documents

## **Annexe 2 – Liste de formations dans le domaine et au niveau visés**

LP Aménagement du territoire et urbanisme option administrateur de données en développement local - Univ. du Havre

LP Activités et techniques de communication option netrunner et documentaliste multimédia - Univ. Paris 13

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNÉES Spécialité : Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi supports Domaine : Sciences, Technologie, Santé - Univ. Paris 13

LP Domaine : Sciences, Technologies, Santé Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web, Parcours: Chargé de communication numérique - Univ. Paris 13

LP Domaine Droit Economie Gestion, Mention Ressources documentaires et bases de données, Spécialité Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques (MIDEN) - Univ. de Strasbourg

LP Gestion et médiation de ressources documentaires - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

LP Développement et protection du patrimoine culturel option patrimoine documentation - Univ. des Antilles et de la Guyane (UAG)

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs - Univ. de Bourgogne - Dijon

LP Ressources documentaires et bases de données option veille et information scientifique technique et économique (V-ISTE) - Univ. du Havre

LP Ressources documentaires et bases de données option métiers des bibliothèques : gestion, animation, documentation - Univ. de Picardie Jules Verne - Amiens

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Chargé de valorisation des ressources documentaires - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Documentation et information scientifiques et techniques - Univ. Claude Bernard - Lyon 1

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques - Univ. Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Management de ressources numériques - Univ. Paul Valéry - Montpellier 3

LP Ressources documentaires et bases de données option management de l'information - Univ. François Rabelais - Tours

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES METIERS DES BIBLIOTHEQUES : GESTION, ANIMATION, DOCUMENTATION - Univ. de Picardie Jules Verne - Amiens

LP LP Base de données et Ressources documentaires Spécialité : Archives Mention : Archives et Patrimoines Industriels, Culturels et Administratifs (APICA) - Univ. de Bourgogne - Dijon

LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Paris Descartes - Paris 5

DUT Information-Communication option Information et documentation d'entreprise (IDE) - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

DEUST Sciences pour l'ingénierie mention techniques électroniques et communications spécialité communications et techniques pour le multimédia - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

DEUST Sciences et techniques de l'information et de la documentation (STID) - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation - Univ. Haute Bretagne Rennes II

LP Métiers de l'information numérique et des données, spécialité MIND "Médiations de l'information numérique et des données", domaine sciences humaines et sociales - Univ. Bordeaux 3 - IUT Michel de Montaigne

LP Mention Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires - Univ. Paul Sabatier - Toulouse 3

LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Bordeaux 3 - IUT Michel de Montaigne

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES spécialité Gestion et Edition de fonds photographiques et audiovisuels - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

LP mention Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

LP Sciences Humaines et Sociales - Mention : Gestion et mise à disposition des ressources documentaires - Univ. Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

LP LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Fonds iconographiques et audiovisuels - Univ. de Lorraine

LP LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. de Limoges

LP Arts, Lettres, Langues Mention : Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Paris Ouest Nanterre la Défense

Documentaliste multimédias - Institut national de l'audiovisuel (INA)

Gestionnaire de l'information - Ecole de bibliothécaires documentalistes (EBD)

LP Mention : Métiers des bibliothèques - Univ. de Picardie Jules Verne - Amiens

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNÉES Spécialité : Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi supports Domaine : Sciences, Technologie, Santé - Univ. Paris 13

Bibliothécaire documentaliste - Ecole de bibliothécaires documentalistes (EBD)

Assistant (e) archiviste - Association des archivistes français (AAF) - Association de prévention du site de la Villette (APSV)

Documentaliste spécialisé - Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Veilleur stratégique de sécurité intérieure - Ministère de l'intérieur - Direction centrale de la sécurité publique

Médiathécaire/documentaliste, option médiathécaire jeunesse, option E-documentaliste (diplôme d'Univ.) - Univ. de Toulouse Jean Jaurès

DUT Information-Communication (InfoCom), option Information numérique dans les organisations - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

DEUST Sciences et techniques de l'information et de la documentation (STID) - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

DEUST Sciences pour l'ingénierie mention techniques électroniques et communications spécialité communications et techniques pour le multimédia - Ministère chargé de l'enseignement supérieur